



Labels\*



# CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT

## Multi-actifs

### Indicateurs clés (au 29/12/2021)<sup>1</sup>

Exposition actions (%)	+0.58	<b>27,99</b>
Sensibilité taux	-0.30	<b>1,28</b>
Sensibilité crédit	+0.07	<b>1,3</b>
Volatilité OPC (%) <sup>*</sup>	+0.27	<b>2,94</b>
Volatilité indice (%) <sup>*</sup>	+0.23	<b>2,5</b>

\* 52 Semaines.

Note ESG (/10)	+0.01	<b>7,43</b>
Titres solidaires (%)	+0.21	<b>8,01</b>
SCR OPC (%) <sup>2</sup>	+0.41	<b>18,35</b>
Part d'OPC (%)	+0.08	<b>99,69</b>
Nombre de lignes	+0	<b>1</b>

### Reporting mensuel - Décembre 2021

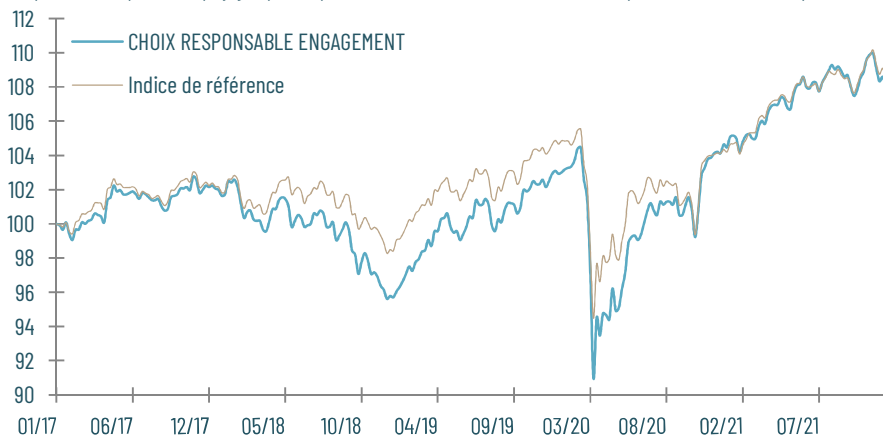
Actif net (en millions)	<b>0,86</b> EUR
Valeur liquidative	<b>12,66</b> EUR
Performance mois	<b>-0,24%</b>
Performance YTD	<b>+4,20%</b>



### Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

#### ► Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 04/01/2017 à la date de reporting.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



#### ► Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT	Performance	- 0,24	0,80	0,88	4,20	13,64	9,04
	Volatilité				2,94	6,56	5,49
Indice de référence	Performance	0,05	1,24	1,31	5,00	11,09	9,64
	Volatilité				2,50	5,59	4,75
Ecart/indice		- 0,29	- 0,45	- 0,43	- 0,81	2,55	- 0,59

#### ► Performances calendaires

en %		YTD	2020	2019	2018	2017
CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT	Performance	4,20	1,50	7,45	- 5,75	1,81
	Volatilité		10,48	3,18	3,72	2,59
Indice de référence	Performance	5,00	- 0,44	6,27	- 3,27	2,03
	Volatilité		8,66	3,05	3,64	2,30
Ecart/indice		- 0,81	1,95	1,18	- 2,48	- 0,22

\*Le Label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit ([www.finansol.org](http://www.finansol.org))

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Le FCPE objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le règlement. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à ce FCPE.



**Miguel Rodrigues**

Gérant

Suppléé par Olivier Guillou

### Objectif de gestion

FCPE solidaire, nourricier de la SICAV ISR CHOIX SOLIDAIRE, son objectif est de surperformer son indice de référence par une allocation investie en actions cotées (max. 35%) et en produits de taux, ainsi qu'en titres d'entreprises solidaires non cotées européennes (10% maximum).

### Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1

2

3

**4**

5

6

7

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis au risque action, de taux, de perte en capital et accessoirement au risque de change, de liquidité.



### Prix & Récompenses



**Prix Impact Option Finance 2019**  
Grand prix dans la catégorie « société de gestion »



**European Funds Trophy 2021**  
Meilleure société de gestion française pour la 5ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

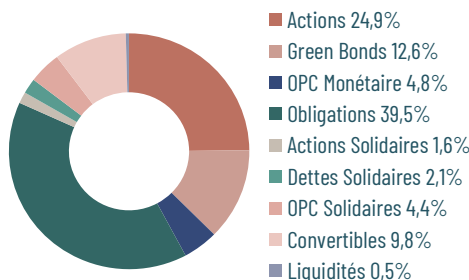
# CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT

## Commentaire de gestion

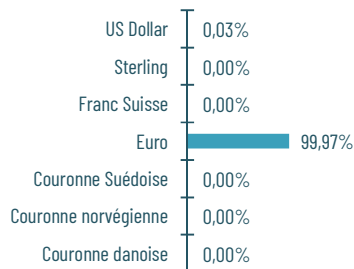
- ▶ En raison d'indicateurs d'inflation plus élevés qu'anticipés, les Banques centrales adoptent des politiques monétaires plus restrictives en dépit d'un contexte sanitaire qui se dégrade. La FED accélère le "tapering" et envisage plusieurs hausses de taux en 2022, la BCE arrêtera le PEPP dès mars prochain et la hausse de l'APP devrait se réduire d'ici fin 2022 tandis que la BOE entame son cycle de hausse des taux. Ce volontarisme des Banques centrales, préparé tout au long de l'année, n'a provoqué que de légères tensions sur les taux d'intérêt et est salué par les actifs risqués, les investisseurs appréciant en fine cette gestion proactive. Les marchés actions continuent enfin d'intégrer avec prudence les nouvelles relatives au variant Omicron et prennent note du début d'assouplissement de la politique monétaire chinoise.
- ▶ En décembre, l'exposition aux actions a été remontée au-dessus de 25% (hors solidaire) via une réduction d'une position vendeuse en futures. La poche actions a été rebalancée en début de mois. Sur la poche obligataire, la Sicav a remonté la pondération des titres Crédit Mutuel 29, Intesa 2031 et Ap Moeller 31. La poche obligations convertibles n'a connu modification. La sensibilité s'établit autour de 1,3. Les investissements solidaires représentent 8% de l'actif.

## Portefeuille (Source : Ecofi) - répartitions du fonds maître

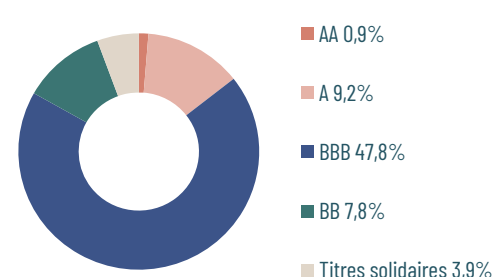
### ▶ Répartition par type d'actif



### ▶ Répartition par devises



### ▶ Répartition taux par notation \*\*



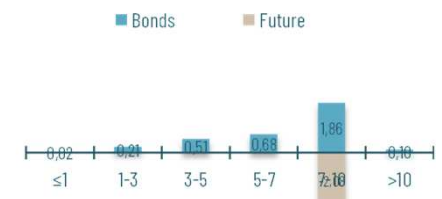
### ▶ Exposition par type d'actif

	déc.	nov.	2020
Actions pays OCDE	24,9%	24,4%	23,6%
IFT actions(exposition)	-2,2%	-3,3%	
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>22,7%</b>	<b>21,0%</b>	<b>23,6%</b>
Convertibles	9,8%	9,9%	9,9%
Obligations crédit High Yield	3,2%	4,0%	2,9%
Obligations crédit Investment Grade	34,0%	34,2%	30,5%
Obligations Etat OCDE	14,9%	15,5%	22,6%
IFT obligations(exposition)	-22,3%	-24,9%	-10,6%
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>	<b>39,6%</b>	<b>38,7%</b>	<b>55,2%</b>
Actions Solidaires	1,6%	1,5%	2,6%
Dettes Solidaires	2,1%	1,5%	2,6%
OPC Solidaires	4,4%	4,8%	3,0%
<b>TOTAL SOLIDAIRES</b>	<b>8,0%</b>	<b>7,8%</b>	<b>8,2%</b>
Monétaires et liquidités	5,2%	4,3%	2,4%
Liquidités à terme	24,5%	28,2%	10,6%
<b>TOTAL AUTRES</b>	<b>29,7%</b>	<b>32,5%</b>	<b>13,0%</b>

### ▶ Contribution à la performance mensuelle nette

Actions pays OCDE	0,35%
IFT actions(exposition)	0,00%
Convertibles	-0,70%
Obligations crédit High Yield	-0,01%
Obligations crédit Investment Grade	-0,08%
Obligations Etat OCDE	-0,20%
IFT obligations(exposition)	0,40%
OPC Solidaires	0,02%
Monétaires et liquidités	0,08%
Liquidités à terme	-0,09%
<b>Total</b>	<b>-0,24%</b>

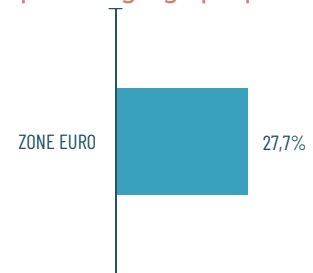
### ▶ Sensibilité taux par maturité \*\*



### ▶ Principales lignes en portefeuille

ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE B	4,38%
ITALY GOVT 3 01/08/29	4,31%
PORTUGAL GOVT 0,3 17/10/31	2,90%
ITALY GOVT 1,6 01/06/26	1,55%
SPAIN GOVT 0,6 31/10/29	1,37%
SPAIN GOVT 0,5 31/10/31	1,33%
SIEMENS	1,15%
LVMH MOET HENNESSY VUITTON SE	1,13%
SOITEC 0 01/10/25	1,10%
CEETRUS SA 2,75 26/11/26	1,09%

### ▶ Répartition géographique des actions \*\*



\*\* Répartitions calculées en transposition. Dans le cas de la détention de fonds externes, ils ne sont pas transposés.

## Caractéristiques

**Code ISIN** : FRO010177899  
**Code Bloomberg** : ECOQTR FP Equity  
**Type de part** : Capitalisation  
**Forme juridique** : SICAV  
**Classification / Stratégie** : Multi-actifs  
**Dépositaire** : CACEIS BANK  
**Devise de la part** : EUR  
**Valorisation** : Quotidienne  
**Date de création** : 01/02/2000  
**Eligible PEA-PME** : Non  
**Eligible PEA** : Non  
**UCITS** : Non  
**Règlement/Livraison** : J+1

**Délai de notification** : J avant 11h30  
**Indicateur de référence** : 75 ESTR OIS + 25 E.STOXX 50 (CLO DIV REINVESTIS), 75 EONIA OIS + 25 E.STOXX 50 avant 06/01/20  
**Durée de placement recommandée** : 2 ans  
**Frais de gestion directs maximum** : 0.9 % de l'actif net  
**Commission de surperformance** : Néant  
**Commission de souscription acquise** : Néant  
**Commission de souscription non acquise** : 1% maximum  
**Commission de rachat acquise** : Néant  
**Commission de rachat non acquise** : Néant

**Avertissement** : Le FCPE est un fonds multi-entreprises. Ne peuvent adhérer au présent FCPE que les salariés ou anciens salariés des entreprises adhérentes. Ce FCPE est agréé par l'AMF et les règles de fonctionnement sont fixées par son règlement. Le présent document ne saurait être assimilé à un reporting réglementaire et constitue un document d'information non contractuel. Le présent reporting est dédié plus particulièrement aux investisseurs susmentionnés. Il n'est pas destiné à être remis à des tiers. Seuls la documentation réglementaire du fonds et ses derniers états financiers font foi. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le règlement. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Ce document ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

**Nous contacter**

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

et sur :

[+33 \(0\) 1 44 88 39 24](tel:+330144883924) [@contact@ecofi.fr](mailto:@contact@ecofi.fr)

Note ESG du fonds (/10)	7,43
Note ESG de l'univers (/10)	5,58

Univers Europe : environ 1700 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)  
 S : Social (23,33%)  
 G : Gouvernance (23,33%)  
 TE : « Touche Ecofi » (30%)  
 La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
  2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
  3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
- Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : [www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr](http://www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr)

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controversé	Poids OPC
INTESA	Finance	7,4	1	7,6	7,6	6,8	7,5	3	2,52%
SANTANDER	Finance	7,2	1	8,2	6,1	7,3	7,3	3	1,85%
SAFRAN	Industrie	7,7	1	6,0	7,7	7,2	9,4	3	1,79%
DEUTSCHE TELEKOM	Services de communication	8	1	7,2	8,0	7,0	9,3	3	1,38%
BBVA	Finance	6,8	2	5,4	7,0	6,5	7,9	3	1,34%

Actualité ISR et solidaire

L'économie sociale et solidaire fait sa rentrée

Deux événements ont lancé la rentrée des entrepreneurs sociaux et de la finance à impact, les universités d'été de l'économie de demain (UEED) et Convergences. Depuis 3 ans, les UEED sont devenues l'événement incontournable où dirigeants d'entreprises, décideurs économiques et politiques s'engagent pour construire l'économie de demain autour des entrepreneurs pionniers de la transformation écologique et sociale, de leurs actions et de leurs propositions. Plus qu'un événement ponctuel, les Universités d'Été de l'Économie de Demain sont cette année encore une dynamique portée par le Mouvement Impact France. Ecofi participait aux rencontres financeurs & entrepreneurs dont le but est de permettre un échange et une rencontre entre porteurs de projet à impact social, environnemental, sociétal, et investisseurs. Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement. Composée de plus de 200 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'Association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal.

**Focus**

L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Définition de l'AFG FIR.**

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

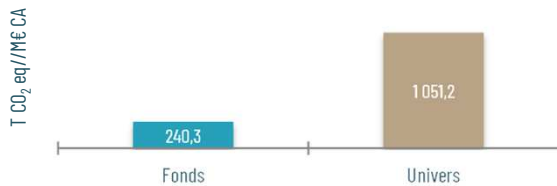
- Equilibre des pouvoirs
- Égalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs européennes.

## Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

### ► Emissions de Gaz à Effet de Serre

#### ► Intensité carbone



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 91%

#### ► Empreinte carbone du portefeuille :

73 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 92%

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple : consommation d'électricité ou de chaleur).
- Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaîne de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

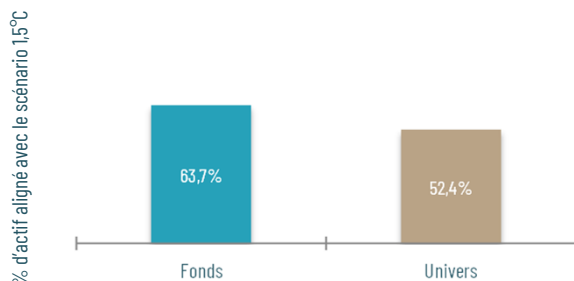
L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi.

### ► Alignement avec le scénario 1,5°C



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 89%

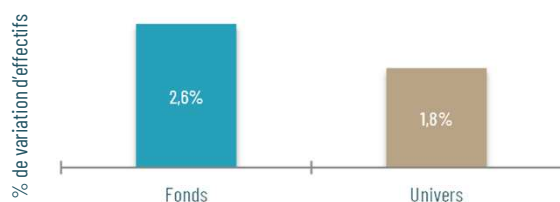
L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario SDS est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Énergie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi.

### ► Variation d'effectifs



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 97%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

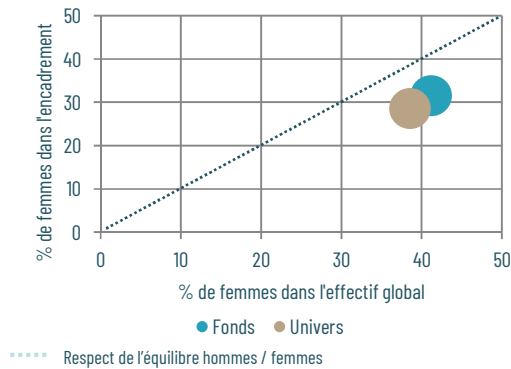
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 85% / 72%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

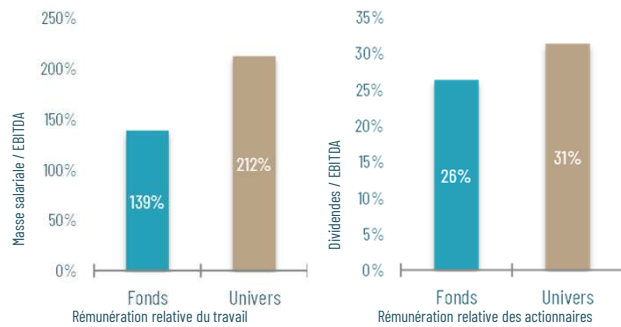
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 81% / 74%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

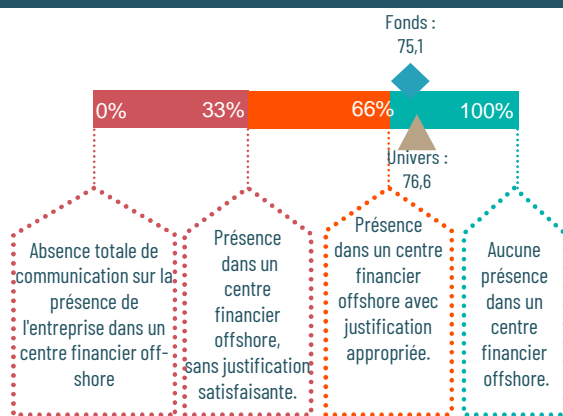
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

► Responsabilité fiscale



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi.

**Avertissement :** Le FCPE est un fonds multi-entreprises. Ne peuvent adhérer au présent FCPE que les salariés ou anciens salariés des entreprises adhérentes. Ce FCPE est agréé par l'AMF et les règles de fonctionnement sont fixées par son règlement. Le présent document ne saurait être assimilé à un reporting réglementaire et constitue un document d'information non contractuel. Le présent reporting est dédié plus particulièrement aux investisseurs susmentionnés. Il n'est pas destiné à être remis à des tiers. Seuls la documentation réglementaire du fonds et ses derniers états financiers font foi. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le règlement. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Ce document ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.